

## Rappel des 3 objectifs jeunesse



### #6 SOUTENIR LES JEUNESSES RURALES

**Toile de fond :** malgré le fort engagement de l'Union européenne pour le développement des zones rurales et partant du fait qu'avant 2015 un tiers de la population de l'UE vivait dans ces espaces, des différences majeures persistent entre les conditions de vie dans les zones urbaines et les zones rurales. Il est alors important d'assurer l'égalité entre les jeunes en s'adaptant aux facteurs intrinsèques aux zones urbaines et rurales.

**Objectif:** créer des conditions favorables à l'accomplissement des jeunes et de leur potentiel dans les zones rurales.

#### Objectifs ciblés :

- Favoriser la mise en place d'infrastructures adaptées dans les zones rurales afin de fournir aux jeunes un accès équitable aux services publics, à la connectivité Data, et aux facilités de logement.
- Veiller à ce que des emplois durables, de haute qualité et accessibles aux jeunes soient créés dans les zones rurales.
- Assurer la décentralisation de différentes activités par, pour et avec les jeunes dans le but de soutenir leur inclusion et d'en faire bénéficier les communautés locales.
- S'assurer que les jeunes dans les zones rurales participent activement aux processus de prise de décisions.
- Garantir un accès égal à des formations de qualité pour les jeunes dans les zones rurales.
- Dresser une image positive des zones rurales.
- Veiller à la protection du folklore et du patrimoine culturel rural.



### #7 QUALITÉ DE L'EMPLOI POUR TOUS

**Toile de fond :** Les jeunes souffrent d'un fort taux de chômage, de conditions de travail précaires, relevant parfois de l'exploitation, autant que de discriminations sur le marché de l'emploi et sur leur lieu de travail. Le manque d'informations claires et de compétences pratiques pour un futur emploi font obstacle à l'insertion professionnelle des jeunes. Des mesures doivent donc être prises afin d'assurer une qualité de l'emploi pour tous.

**Objectif:** garantir l'accessibilité au marché du travail pour tous les jeunes avec des débouchés menant à des emplois de qualité.

### Objectifs ciblés

- Créer des emplois de qualité qui garantissent des conditions de travail équitables, le respect des droits des travailleurs, ainsi qu'un salaire minimum et décent pour tous les jeunes.
- Garantir le droit à une protection sociale et médicale pour tous les jeunes travailleurs.
- Garantir l'égalité des chances et un traitement équitable pour tous les jeunes afin d'en finir avec la discrimination sur le marché du travail.
- Assurer à tous les jeunes des chances égales de pouvoir développer des compétences pratiques et d'acquérir de l'expérience afin de faciliter leur passage de l'école vers le marché du travail.
- Garantir la reconnaissance et la validation de compétences acquises lors de stages, de périodes d'apprentissage ou d'autres types de formations professionnelles, au même titre que celles acquises lors d'expériences de volontariat ou par le biais de l'éducation non formelle.
- S'assurer de la participation des jeunes et des organisations de jeunesse en tant que partenaires dans le développement, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des politiques d'emploi à tous les niveaux.
- Assurer un accès égal aux informations de qualité et aux mécanismes de soutien afin de préparer les jeunes à un marché du travail changeant et au futur du monde du travail.



## #8 APPRENTISSAGES DE QUALITÉ

**Toile de fond:** L'éducation ouvre les portes d'une citoyenneté active, d'une société inclusive et vers le monde du travail. C'est pourquoi nous devons élargir notre vision de l'éducation au 21<sup>e</sup> siècle en se concentrant sur les méthodes de transmission de compétences, les formes d'apprentissage pédagogiques, et sur l'éducation non formelle afin d'atteindre un accès réellement équitable et universel à des savoirs de qualité.

**Objectif:** inclure et améliorer les différentes formes d'apprentissage qui préparent les jeunes aux défis du 21<sup>e</sup> siècle et d'une société en mutation.

### Objectifs ciblés

- Garantir un accès égal et universel à une éducation de qualité et aux apprentissages tout au long de la vie.
- Veiller à ce que l'éducation non formelle soit suffisamment financée, qu'elle soit accessible à tous niveaux, pour tous les jeunes, et que ses apprentissages soient reconnus et validés.
- Promouvoir l'ouverture d'esprit et favoriser le développement de compétences interpersonnelles et interculturelles.

- Créer et mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage personnalisées, participatives et coopératives dans chaque étape du processus éducatif.
- S'assurer que l'éducation transmette aux jeunes des compétences pratiques en lien avec la vie quotidienne comme la gestion de leurs finances et l'éducation à la santé, incluant l'accès aux informations sur la sexualité et sur la contraception.

 **PROVOX**  
**LE PORTAIL DU DIALOGUE STRUCTURÉ EN FRANCE**